

Rapport d'activité

2025





©Edouard Monfrais-Albertini

SOMMAIRE

3

Édito

4

Présentation de
l'association

6

Les chiffres-clés

8

Focus sur un
accompagnement en
2025

10

Le fonds de dotation
Réseau ECO HABITAT

15

L'œil
des partenaires

18

Animer, transmettre,
essaimer

20

Revue de presse

22

Notre équipe

23

Nos partenaires

ÉDITO

2025 : innover pour disparaître



Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ». Cette citation, que j'évoquais déjà il y a quelques années, n'a jamais été aussi juste. Aujourd'hui, Réseau ECO HABITAT sait exactement où il va : vers un changement d'échelle nécessaire, juste et désormais structuré.

Depuis plus de dix ans, nous marchons aux côtés des « invisibles ». Ces familles, souvent isolées au bout d'un chemin de campagne ou au cœur de nos bourgs, pour qui la précarité énergétique n'est pas un concept statistique, mais une réalité qui abîme la santé et la dignité. En 2025, notre mission reste la même, mais notre ambition change de dimension.

L'année que nous venons de traverser a été celle d'une mutation profonde. Forts des enseignements de notre parcours avec Antropia ESSEC, nous avons compris que pour aider davantage, pour aller plus vite et plus loin, il nous fallait lever le dernier verrou : celui du financement. C'est tout le sens de la création de notre fonds de dotation.

Cet outil n'est pas qu'une simple innovation financière. C'est un levier de liberté. En permettant le préfinancement des chantiers, il soulage les familles du poids de l'attente, concrétise l'engagement de nos bénévoles et sécurise les artisans. Cette solidité nouvelle est le socle de notre déploiement. Notre modèle a prouvé son efficacité, il est désormais prêt à être essaimé. Car, si la précarité ne connaît pas de frontières, notre solidarité ne doit pas en avoir non plus.

Nous travaillons, d'une certaine manière, à notre propre disparition. Le jour où le système saura protéger les plus fragiles sans notre intervention, nous aurons gagné. En attendant ce jour, Réseau ECO HABITAT accélère, innove et continue de prouver que la transition écologique peut être le plus beau vecteur de fraternité.



Pierre Chevillotte
Président de Réseau ÉCO HABITAT



Réseau ÉCO HABITAT

Un constat

L'association Réseau ÉCO HABITAT a été fondée en 2014 par Franck Billeau alors salarié du Secours Catholique à partir du constat suivant : **500 000 propriétaires occupants survivent dans leur maison en grande précarité énergétique**, parce qu'ils ne parviennent pas à accéder aux dispositifs qui pourraient leur permettre d'effectuer des travaux de rénovation énergétique.

Une réponse

En 11 années d'existence, Réseau ÉCO HABITAT a rendu visible un triple paradoxe :

1. Tout d'abord, **les associations caritatives et les collectivités publiques sont de plus en plus sollicitées pour participer au règlement de factures d'énergie pour des ménages très précaires**. Ce faisant, elles agissent sur les symptômes du problème mais ne peuvent agir à la racine. En effet, les familles concernées n'imaginent pas pouvoir réaliser des travaux de rénovation énergétique.
2. **Les aides publiques peinent à atteindre les foyers les plus pauvres, alors même que ces derniers sont pourtant prioritaires.**
3. Enfin, **les entreprises du bâtiment**, acteurs majeurs de l'emploi local et de la transition énergétique, **n'ont tout simplement pas conscience de l'existence d'un marché pourtant bien réel : celui des propriétaires en grande précarité.**

Pour atteindre ses objectifs en 2050 en termes de neutralité carbone et agir contre le changement climatique, la France doit **investir massivement sur son parc de logements**. En effet, **ce dernier émet 58 millions de tonnes de dioxyde de carbone**, soit 12 % des émissions au national. 4,8 millions de logements (17 % du parc immobilier français) sont des "passoires thermiques" (étiquette F et G).

Un impact démultiplié

Au fil des années, Réseau ÉCO HABITAT a su mettre en œuvre **une solution pragmatique pour plus de justice sociale** et qui permet d'agir pour la préservation de l'environnement en suscitant de nouvelles formes de coopération ancrées dans **la confiance entre pouvoirs publics, entreprises, et associations locales**.

Un réseau, trois actions :

- **Une action sociale** : améliorer les conditions de vie des personnes économiquement et socialement fragilisées.
- **Une action écologique** : promouvoir l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et former les propriétaires aux gestes écocitoyens.
- **Une action économique** : soutenir les entreprises du bâtiment de la région.

Structuration

Pour mener à bien sa mission, Réseau ECO HABITAT s'est dotée de plusieurs outils pour mieux accompagner ses bénéficiaires, mobiliser les bénévoles et travailler avec les entreprises du bâtiment qui réalisent les travaux.

L'association Réseau ECO HABITAT a mené l'ensemble des activités de la structure pendant plusieurs années. Mais, en 2021, celle-ci se heurte à **un problème de taille : la trésorerie**. En effet, pour les bénéficiaires, il est important que les travaux commencent le plus rapidement possible. Mais entre le début des chantiers et le moment où les aides sont versées, il s'écoule parfois plusieurs mois. Il a donc fallu **créer une caisse d'avance solidaire**.

Mais l'association ne peut pas prendre en charge cette mission. **Pour des raisons légales et fiscales, seule une entreprise peut porter ce dispositif d'avance** et notamment recevoir de l'argent issu de produits d'épargne salariale. Il est donc décidé de **créer une entreprise dédiée, reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS), directement contrôlée par l'association**.

En 2025, Réseau ECO HABITAT a identifié **de nouvelles limites à sa structuration**. Sa capacité à avancer les acomptes pour les travaux reste limitée et empêche le déploiement d'autres chantiers sur le territoire. Dans ce contexte, **la création d'un fonds de dotation** est apparue comme la solution la plus adaptée (voir p.12-17).

Réseau ECO HABITAT a donc évolué vers ce qu'on appelle une structure hybride :

D'abord, une association, qui chapeaute tout le dispositif et qui prend en charge :

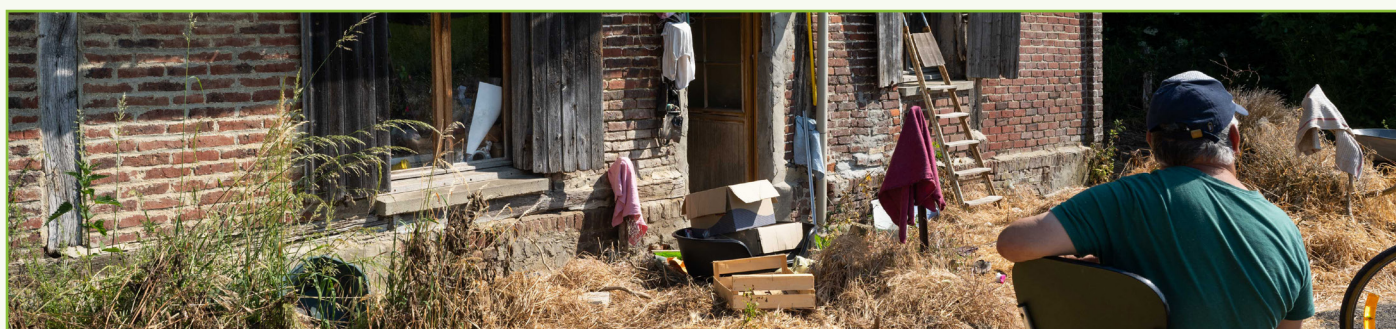
- L'essaimage et la formation des bénévoles,
- La recherche de financements,
- Le plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Une entreprise sociale ensuite, qui appartient à l'association et qui reste centrée sur le cœur de métier "travaux" :

- Elle regroupe les coordinateurs socio financiers et techniques,
- Réalise les avances et paiements et,
- Assure la relation avec les entreprises du bâtiment.

Un fonds de dotation enfin, qui appartient également à l'association et qui vient renforcer la recherche de financements pour :

- Financer le "reste à charge" des familles les plus modestes,
- Développer une solution philanthropique pour augmenter la capacité à recevoir des fonds,
- Appuyer le changement d'échelle et accompagner un nombre croissant de familles.



©MaryLou Mauricio

EN CHIFFRES

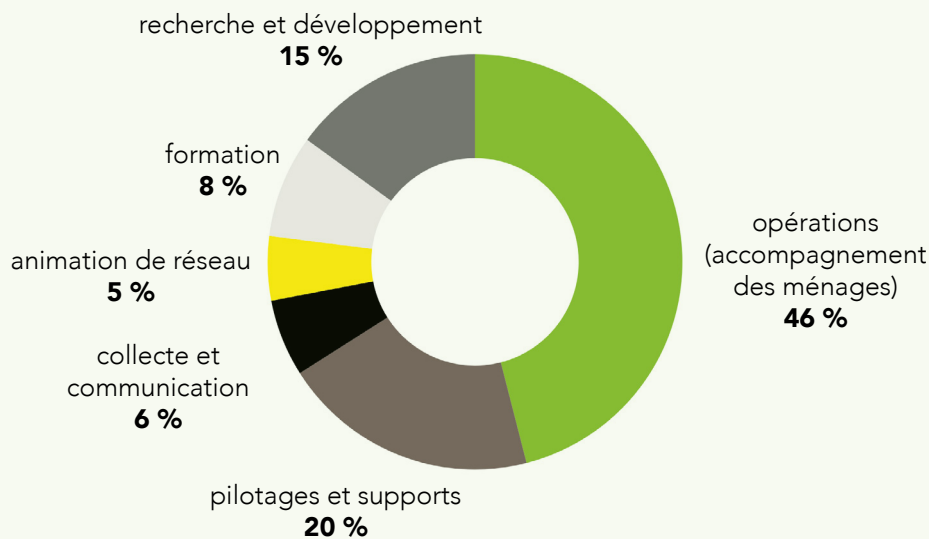
Depuis 2014

424 — 175

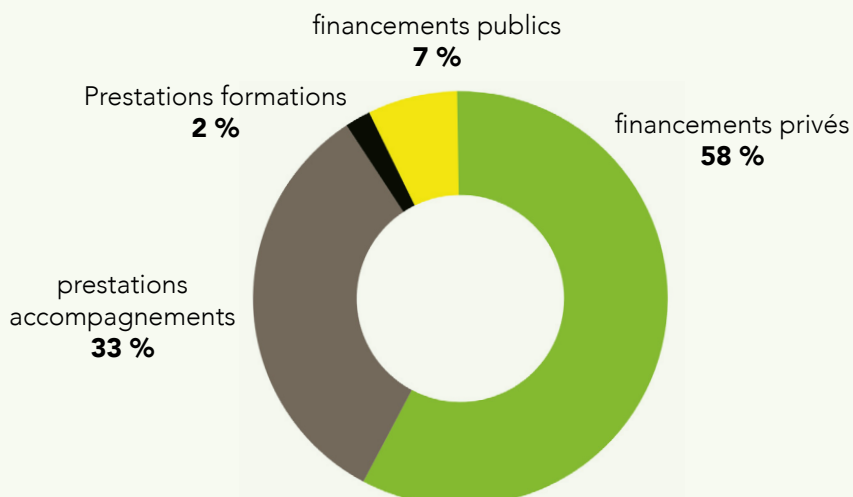
familles accompagnées

chantiers réalisés

Répartition des charges 2025



Répartition des produits 2025



En 2025

15

chantiers réalisés
en région
Hauts-de-France

pour

65%

de gain énergétique
moyen par logement

4,4

tonnes de CO2 évitées
en moyenne par
rénovation et par an

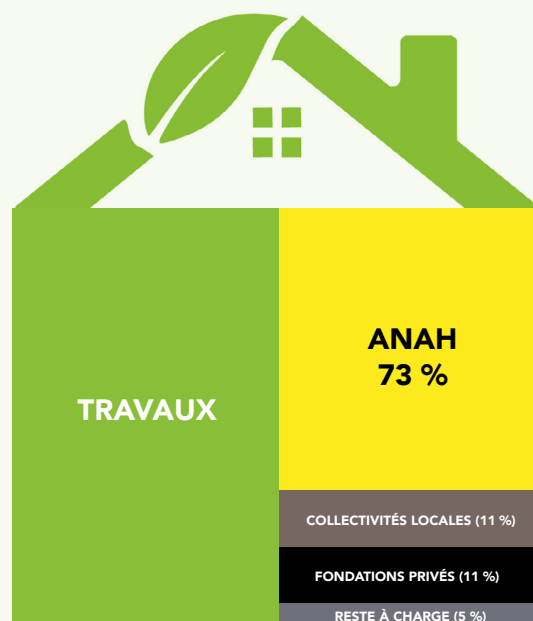
Les travaux

82 000 €

montant TTC moyen des
travaux réalisés par logement

5 694 €

De reste à charge
moyen



Les familles

77

Familles accompagnées en 2025

Ressources

7 787 €

Revenu fiscal de référence moyen par
personne*

85,7%

de familles très
modestes

66 %
actifs, sans activité
professionnelle
ou en recherche
d'emploi

34 %
retraités

43 %
de personnes seules
sans enfant(s)

22 %
de couples
sans enfant(s)

14 %
familles
monoparentales

21 %
de couples
avec enfant(s)

*Le plafond de l'Anah pour une personne très modeste est de 17 363 €.

FOCUS SUR UN ACCOMPAGNEMENT EN 2025

Frédérique

De l'accomplissement d'un rêve à la descente aux enfers

Depuis ses 18 ans, **Frédérique**, coiffeuse, **rêve d'ouvrir son propre salon**. En 1996, elle trouve **la maison qui lui permettra d'accomplir ses ambitions**. Avec son mari, elle achète un logement disposant d'un local commercial qui lui permet de fonder sa famille et son projet à Pont-à-Vendin, une petite commune du Pas-de-Calais. Après son divorce, elle décide de racheter les parts de son ex-époux et réalise son rêve en 2003 **en aménageant l'avant de sa maison avec ses économies**. « J'y tenais à ma maison, je m'y sentais bien au début. A l'époque c'était facile d'acheter ». Elle mène alors de front sa vie professionnelle et familiale jusqu'en 2020 où « la descente aux enfers » commence.

« Ma famille et mes amis n'osaient plus venir chez moi car il faisait très froid. »

La pandémie du Covid-19 ne lui permet plus d'exercer son activité. Son fils aîné quitte le domicile familial, elle se sépare de son compagnon et son plus jeune fils part vivre chez son père. **Frédérique s'isole de plus en plus**. Sans ressources, elle bénéficie du RSA, survit tant bien que mal avec environ 500 euros par mois mais **ne parvient plus à subvenir aux charges et à l'entretien de sa maison**.



Avant

Victime d'un accident domestique qui lui sectionne le tendon de la main gauche, elle est contrainte d'arrêter définitivement son activité. « J'ai eu de très gros problèmes financiers. Je me suis laissée aller et j'ai laissé aller ma maison ». En 2023, une dépression l'oblige à être hospitalisée.

La maison rêvée de Frédérique **se transforme en passoire énergétique et gouffre financier**. « Je suis tombée en panne de chaudière et j'ai failli avoir un incendie à cause des vieux fusibles. La maison commençait à tomber en ruine, l'isolation était catastrophique. J'ai dû dépenser près de 400 € d'électricité en complément de ma facture mensuelle de 110 € ».

La chaudière est hors d'usage et trop ancienne pour permettre le raccordement au nouveau réseau de gaz. La maison est chauffée avec de petits radiateurs d'appoint et **l'installation électrique est vétuste et dangereuse**. Enfin, le bois de la charpente est pourri et les fenêtres du toit sont en très mauvais état : « Ma famille et mes amis n'osaient plus venir chez moi car il faisait très froid ».



Après

L'espoir renaît lorsque **Frédérique bénéficie de la visite de Jonathan**, travailleur social à FACE Côte d'Opale (partenaire de Réseau ECO HABITAT). Il lui apporte **la confiance dont elle a besoin** et **l'accompagne pour trouver des aides afin de rénover son logement**. Un diagnostic énergétique et social est réalisé et confirme que **la situation de Frédérique nécessite un accompagnement renforcé**. C'est à ce moment que Frédérique fait la rencontre de l'équipe de Réseau ECO HABITAT.



Bâtie en 1948, **la maison requiert 75 000 € de travaux** de rénovation qui débutent en septembre 2025. La situation n'est pas évidente pour Frédérique qui est **contrainte de vivre dans les travaux** : « Il y a plein de personnes que je ne connaissais pas qui venaient dans ma maison. Mais les ouvriers ont compris ma situation, ils faisaient le ménage et me donnaient un coup de main pour ne pas me laisser dans les grosses poussières ».

Malgré un environnement anxiogène, Frédérique se sent en confiance grâce à Jonathan et à l'équipe de Réseau ECO HABITAT qui la rassurent à chaque étape de l'accompagnement. **Pour financer son projet, elle participe à de nombreuses braderies qui lui permettent de récolter 1500 €.**

Les fenêtres et les portes sont remplacées, l'étanchéité du toit est vérifiée et un conduit de lumière est installé pour rendre de la luminosité à la cuisine. L'isolation et la ventilation sont remises à neuf. L'entièreté du système de chauffage est renouée et l'installation électrique mise aux normes. **Juste avant la fin de l'année 2025, les travaux sont finalisés, permettant à Frédérique de retrouver sa maison pour les fêtes.** « Ça a été de très gros travaux mais franchement je me sens mieux, je me sens en sécurité car j'ai été très bien accompagnée. Maintenant je suis au chaud, je suis bien et pas dans le noir ».

La performance énergétique et environnementale globale du logement passe de l'étiquette F à C et **le gain énergétique estimé est de 55 %.**

Frédérique reprend confiance dans sa maison :
« Je suis devenue une personne normale, j'ai confiance en moi, je reprends en main ma santé et mon garçon est revenu vivre avec moi ».

Sa nouvelle maison lui permet d'accueillir de nouveaux projets ainsi que sa famille :

« Maintenant je vis dans une belle maison. J'ai deux petits enfants qui me rendent visite plus régulièrement et qui peuvent dormir là le week-end. »

« Il y a beaucoup de personnes qui vivent seules comme moi et j'espère qu'elles auront la chance que j'ai eue. Ça fait peur au début mais il faut se lancer et faire confiance à ceux qui nous offrent leur aide ».



Frédérique vit aujourd'hui un nouveau départ dans la maison dont elle a rêvé, entourée des siens et serait prête à s'engager pour accompagner d'autres personnes.

Le fonds de dotation Réseau ECO HABITAT



Marc
Ladreit de
Lacharrière
Fondation



Éléonore de Lacharrière
Administratrice de la
Fondation Marc Ladreit de
Lacharrière

Éléonore de Lacharrière est Directrice générale déléguée de Fimalac, présidente de sa Fondation d'entreprise - Culture & Diversité et **administratrice de la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière**.

Le partenariat exclusif entre Réseau ÉCO HABITAT et la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière a permis d'engager **le déploiement d'une tête de réseau national** visant à essaimer la méthodologie de Réseau ECO HABITAT et à accompagner davantage de familles sur l'ensemble du territoire.

Son soutien dans la création du fonds de dotation s'inscrit dans la continuité de cette démarche commune de lutte contre la précarité énergétique et les inégalités sociales, qui favorise à la fois le développement des actions de Réseau ECO HABITAT tout comme sa capacité à former davantage de porteurs de projets.

Un levier philanthropique pour un changement systémique

Après dix années de lutte contre la grande précarité énergétique, **Réseau ECO HABITAT franchit en 2025 une étape historique**. Pour lever les freins financiers qui limitent encore l'accès à une rénovation digne pour les plus modestes, **l'association structure en 2025 son fonds de dotation**. Il s'agit d'une innovation philanthropique majeure visant à **pérenniser l'impact social, sécuriser les chantiers et déployer le modèle de l'association** à l'échelle nationale.

Dépasser les obstacles pour libérer l'impact

Depuis sa création en 2014, **Réseau ECO HABITAT a prouvé la pertinence de son modèle : accompagner les « invisibles », ces propriétaires occupants en situation de grande pauvreté, vers une rénovation globale et performante de leur logement**. Cependant, malgré des résultats probants, l'année 2025 met en lumière **des limites structurelles** devenues des obstacles au changement d'échelle.



©MaryLou Mauricio

La barrière du préfinancement et les lourdeurs administratives

Le coût moyen d'une rénovation globale pour les familles accompagnées s'élève à **82 000 €**. Si les aides publiques (ANAH, collectivités) couvrent en moyenne **81 % du montant des travaux**, la quasi-totalité de ces subventions n'est versée qu'**après la réception du chantier**. Ce décalage de trésorerie crée une situation critique.

Pour les familles accompagnées d'abord :

« Pour les personnes qui vivent dans des maisons indignes avec 11 € par jour, la complexité administrative est une double peine, explique Franck Billeau, délégué général de Réseau ECO HABITAT. Le système actuel demande à ceux qui n'ont rien d'avancer des fonds qu'ils n'auront jamais ».

Cette situation allonge les délais de plusieurs mois, voire d'un an, **ce qui fragilise l'ensemble de l'accompagnement social** et augmente les coûts. Pourtant, les impacts sont là :

« Ce que fait Réseau ECO HABITAT, c'est plus que de l'isolation : une fois les travaux achevés et l'habitat sécurisé, c'est toute une vie qui redémarre » partage Éléonore de Lacharrière.

Pour les artisans ensuite sur lesquels le système actuel fait peser le besoin de fonds de roulement. « Dans un contexte économique tendu, aucun artisan ne peut mobiliser 40 000 € à 50 000 € de trésorerie par chantier » souligne Sylvain Gladieux, directeur général de Réseau ECO HABITAT.

Une capacité limitée face à l'immensité des besoins

Jusqu'à présent, Réseau ECO HABITAT s'appuyait sur une « **caisse d'avance** » de 572 000 € **hébergée au sein de la SAS**. Ce montant permettait de financer environ 15 chantiers simultanément. Or, le problème de la précarité énergétique est immense : **environ 350 000 familles sont aujourd'hui en situation de grande détresse dans leur logement** en France.

Sans un nouvel outil dimensionné, le déploiement national et la densification de l'action de Réseau ECO HABITAT restera **entravée par cette « contrainte mécanique » financière**.

La réflexion sur cette nouvelle structuration a été accélérée par la **participation de l'association au programme Antropia ESSEC Scale up en 2025**. Ce parcours, dédié au changement d'échelle, a conduit à **repenser le modèle économique** de la structure vers une hybridation plus poussée. Pour cela, **séparer la gestion du besoin de fonds de roulement des activités opérationnelles de la SAS** s'est révélé indispensable afin d'éviter l'accumulation de dettes et d'intérêts.

« Ce que fait Réseau ECO HABITAT : c'est plus que de l'isolation, une fois les travaux achevés et l'habitat sécurisé, c'est toute une vie qui redémarre »



La solution : Un fonds de dotation pour capitaliser et pérenniser

La création du fonds de dotation Réseau ECO HABITAT est **la réponse stratégique à ce « trou dans la raquette » du système bancaire classique**, incapable de proposer des prêts à 0 % sur un an pour ce public spécifique.

Une solution pérenne : Le principe « Evergreen »

La vocation première du fonds de dotation est de **recueillir des dons** dits « perpétuels ». Contrairement à un financement classique à fonds perdus qui s'épuise une fois la facture payée, **l'argent placé dans le fonds de dotation tourne indéfiniment**.

« L'idée, c'est le don perpétuel. Quand un partenaire nous confie 50 000 €, cet argent ne disparaît pas dans un seul chantier. Il finance les travaux d'une famille, puis revient au fonds une fois les aides perçues, pour repartir aussitôt chez une autre famille » explique Franck Billeau.

En 10 ans, ce même don aura permis de réaliser 10 rénovations globales. C'est ce que l'on appelle **l'effet evergreen** : l'impact se répète et se multiplie chaque année.



©Sebastien Godefroy

Pérenniser l'écosystème local et les artisans

Le fonds de dotation **transforme radicalement la relation avec les partenaires du bâtiment**. En assurant le paiement des acomptes, des factures intermédiaires et du solde en temps et en heure, un chantier complexe auprès d'un public précaire devient **un « chantier comme les autres » pour l'artisan**.

Cette sécurité financière crée **un véritable appétit chez les entrepreneurs locaux pour s'engager**, garantissant ainsi **l'emploi local et la transmission des savoir-faire en éco-rénovation**. *« Avec le fonds de dotation, nous créons un outil de préfinancement qui sécurise tout le monde. C'est le chaînon manquant entre les aides publiques et la réalité du terrain »* conclut Franck Billeau.

« Avec le fonds de dotation, nous créons un outil de préfinancement qui sécurise tout le monde. C'est le chaînon manquant entre les aides publiques et la réalité du terrain »

Une solution philanthropique flexible

En tant que véhicule philanthropique, **le fonds offre une souplesse que les structures commerciales ou les subventions publiques fléchées n'ont pas**. Il permet de couvrir tout ou partie du reste à charge pour les familles les plus fragiles. Le fonds peut intervenir pour **financer ces derniers euros et rendre le projet possible**.

Enfin, **le fonds vient absorber la complexité**. En jouant un rôle de bouclier, il encaisse les délais administratifs et les incertitudes réglementaires à la place de la famille et de l'artisan, **sécurisant ainsi tout le parcours de rénovation**.



© Edouard Monfrais-Albertini

/// Ambition et déploiement national : Vers un changement systémique

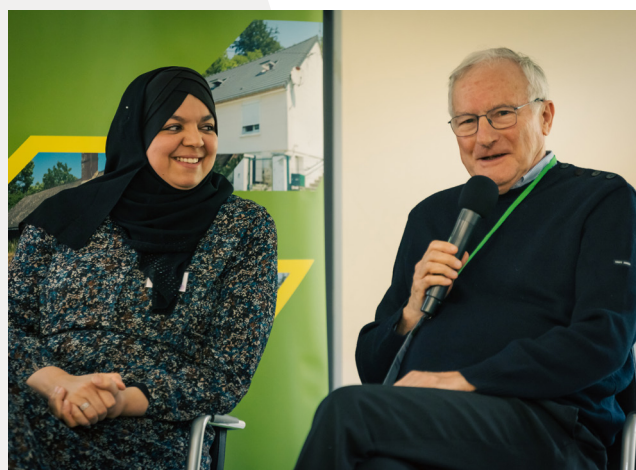
L'objectif financier est ambitieux : **mobiliser 5 millions d'euros d'ici la fin de l'année 2028**, avec une étape intermédiaire de 2 millions d'euros dès le premier semestre 2026 pour **amorcer le développement**.

Cette structuration financière est le socle de cette stratégie de changement d'échelle reposant sur trois piliers :

Densification dans les Hauts-de-France : Passer de 15 à plus de 100 chantiers par an d'ici 2030 pour couvrir finement le territoire historique de l'association.

Franchise sociale : Soutenir l'émergence de porteurs de projets « alter ego » dans d'autres départements (Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Gironde, etc.) en leur proposant un appui méthodologique et, à terme, financier via le fonds.

Formation et diffusion : Intensifier la transmission du savoir-faire auprès des opérateurs et des collectivités via le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique (TZEE) entre autres.



© Edouard Monfrais-Albertini

« La création du fonds de dotation est la suite logique de la montée en puissance de l'association, renchérit Eléonore de Lacharrière.

C'est l'outil philanthropique qui va rassurer les institutionnels et permettre de lever les freins administratifs. Pour la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière, c'est un projet singulier car il répond simultanément aux enjeux de transition écologique et de lutte contre la grande précarité. C'est un modèle opérationnel rare, concret, que nous sommes fiers d'accompagner. »

Vers un changement de paradigme

Au-delà des chiffres, Réseau ECO HABITAT ambitionne de **créer les conditions d'un changement systémique**. En démontrant qu'un outil de préfinancement philanthropique peut débloquer de nombreux chantiers jugés « impossibles », **l'objectif est d'interpeller les pouvoirs publics** et les banques sur la nécessité de faire évoluer les modèles opérationnels nationaux.

Comme le souligne Sylvain Gladieux : « *Nous travaillons à notre propre disparition.* »

L'idéal serait que demain, des outils bancaires classiques prennent le relais. Mais **en attendant, Réseau ECO HABITAT ouvre la voie**, prouvant que la transition écologique peut et doit être **abordable, accessible** et profondément humaine.

Chiffres clés du projet 2026-2028 :

5 000 000 €

Objectif de fonds de roulement en 2028

Impact visé

X 4

le nombre de chantiers et de familles accompagnées par an à l'échelle du réseau



L'OEIL DES PARTENAIRES



Christophe Salmon
Délégué général

« L'action de Réseau ECO HABITAT transforme le réel immédiatement »

À la croisée de l'urgence sociale et climatique, la **Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale** et Réseau ECO HABITAT collaborent depuis 3 ans maintenant pour **transformer les « passoires thermiques » en leviers de dignité**. Porté par le dividende sociétal – mécanisme de partage de valeur du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui **consacre 15% de son résultat net à des actions solidaires et environnementales** – ce partenariat dépasse le mécénat classique pour **favoriser un changement d'échelle national**. Christophe Salmon, délégué général de la fondation et Servane Delahaye, responsable de projets, décryptent cette alliance au service d'un logement digne pour tous.



Servane Delahaye
Responsable de projets

QUELLE EST L'ORIGINE DES LIENS ENTRE LA FONDATION CRÉDIT MUTUEL ET RÉSEAU ÉCO HABITAT, ET POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI D'ACCOMPAGNER CETTE STRUCTURE ?

Fondation Crédit Mutuel (FCM) : Tout a commencé il y a trois ans avec la **mise en place du dividende sociétal**. À l'époque, nous avons adopté une démarche proactive pour **identifier des acteurs dont les ambitions résonnaient avec les nôtres**. Nous avions deux domaines d'action que nous pensions distincts : le social et l'environnement. Mais le terrain nous a vite appris que cette frontière n'existait pas. C'est dans ce contexte que **l'action de Réseau ÉCO HABITAT est apparue comme un chevauchement fécond** entre ces deux aires d'engagement.

COMMENT LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE S'EST-ELLE IMPOSÉE COMME UN ENJEU CLÉ ?

FCM : La **précarité énergétique est le point de bascule**, c'est là que se rejoignent les difficultés de logement, de transition mais aussi de santé, d'emploi et de lien social. Permettre à des personnes de vivre dans un logement digne, c'est **leur redonner une place dans la société**. Grâce au « dividende sociétal », nous mobilisons aujourd'hui des moyens inédits en matière de mécénat **pour que les acteurs associatifs**, qui sont souvent les seuls à même de répondre à ces sujets complexes, **puissent agir**.

Ce qui nous a séduits tout particulièrement dans l'action de Réseau ÉCO HABITAT, c'est **leur capacité à transformer le réel immédiatement**. Nous sommes convaincus qu'on ne peut pas inscrire un changement dans le temps long si l'on ne parvient pas à modifier le quotidien des gens aujourd'hui.

Réseau ÉCO HABITAT s'adresse à des personnes dans des situations sociales très défavorisées qui **n'auraient jamais eu la capacité de rénover leur logement seules**. En intervenant sur ces « passoires thermiques », **on change l'avenir de ces familles dès maintenant**.



©MaryLou Mauricio

QUELLE PLACE LA FONDATION OCCUPE-T-ELLE DANS LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE ET L'ESSAIMAGE DE LA MÉTHODE DE RÉSEAU ÉCO HABITAT ?

FCM : Notre rôle dépasse le simple financement. **Nous nous voyons comme des partenaires.** Nous ne sommes pas les experts techniques du projet, mais **nous posons les questions qui permettent à l'association de grandir.** Cet accompagnement est aussi **extra-financier** : formations à la carte, appui juridique, conseil stratégique...

Dès le départ, nous avons choisi d'accompagner Réseau ÉCO HABITAT sur plusieurs années. **Cette visibilité est cruciale.** Être soutenu par la Fondation Crédit Mutuel devient **un label de confiance**, un vecteur qui permet à l'association de **lever d'autres fonds et de gagner en notoriété.**

COMMENT RÉSEAU ÉCO HABITAT PEUT-IL ALLER PLUS LOIN DANS LE DÉPLOIEMENT DE SA SOLUTION AU NIVEAU NATIONAL ?

FCM : L'enjeu majeur est désormais d'**élargir le périmètre d'action.** Pour cela, notre soutien se concentre sur deux axes prioritaires.

D'abord, **le renforcement d'une coordination nationale.** Il s'agit de consolider les équipes sur les questions de savoir-faire et de formation pour que l'expertise de Réseau ÉCO HABITAT ne reste pas isolée. Ensuite, nous aidons à **structurer l'association pour qu'elle puisse elle-même accompagner des porteurs de projets** dans divers territoires. L'objectif est de construire **un véritable maillage national** où des acteurs locaux déploient la méthode Réseau ÉCO HABITAT partout en France.

En soutenant ces actions concrètes au plus près des territoires, **nous enrichissons aussi nos propres réflexions.** Cela nous permet également de **mobiliser nos équipes et nos bénévoles autour de situations réelles** et de solutions locales, renforçant notre utilité sociale au cœur des territoires.





Clarisse Morvan
Cheffe de projet Solidarité

« Un projet profondément humain qui rend visible l'invisible »

Le Groupe ENGIE, acteur mondial de l'énergie, s'engage depuis 2023 aux côtés de Réseau ECO HABITAT **pour une transition énergétique accessible à tous**. Convaincu de l'impact de Réseau ECO HABITAT sur les personnes en situation de précarité énergétique, **ENGIE accompagne les plus fragiles en finançant le reste à charge des travaux de rénovation**. Clarisse Morvan, cheffe de projet Solidarité, revient sur l'adhésion durable d'ENGIE au projet et sur cet engagement commun en faveur d'**un accès pour tous à un logement digne**.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ LA DÉCISION D'ENGIE DE SOUTENIR LES ACTIONS DE RÉSEAU ECO HABITAT ?

Clarisse Morvan (CM) : j'ai découvert Réseau ECO HABITAT en rencontrant son fondateur Franck Billeau, lors de la journée de lutte contre la précarité énergétique organisée par la Fondation pour le Logement en 2022. Lors d'une table ronde, ses propos sur **les conditions de vie des personnes très défavorisées** face à la précarité énergétique m'ont profondément marquée. **Alors qu'elles sont souvent invisibles aux yeux de la société**, Réseau ECO HABITAT leur redonne espoir de manière concrète tout en restant attentif à leurs besoins. **Son discours m'a convaincue** que la collaboration entre ENGIE et Réseau ECO HABITAT pouvait permettre d'agir avec encore plus d'impact auprès de ces personnes.

POUR ENGIE, QU'EST-CE QU'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE ?

CM : Chez ENGIE nous parlons plutôt de **transition énergétique accessible** ou abordable car elle doit être réellement à la portée de chacun. Réseau ECO HABITAT permet d'**accompagner les personnes selon leurs besoins**, en concentrant l'action sur ce qui est essentiel et produira des effets rapides. Il est crucial de travailler étape par étape afin de **générer des changements visibles**, qui ont un impact réel et concret sur la vie des personnes.

QUELLE EST LA PLACE D'ENGIE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ?

CM : ENGIE soutient Réseau ECO HABITAT afin de **financer le reste à charge** pour des propriétaires, qui ne sont pas majoritairement clients d'ENGIE.

La rencontre avec des bénéficiaires de travaux nous a permis d'être confrontés à leur réalité, et leurs témoignages ont nourri notre réflexion pour adapter au mieux notre soutien. Nombre d'entre eux se disent « on ne peut rien faire pour moi », et sont **sans solution face à leurs conditions de vie**.

Le travail de Réseau ECO HABITAT modifie leur perception sur l'avenir en développant des perspectives qu'elles imaginaient inaccessibles. Les travaux dans leur logement les transforment et leur redonnent confiance, C'est très émouvant et constitue **un moteur d'engagement** pour ENGIE.

COMMENT RÉSEAU ECO HABITAT PEUT-IL ALLER PLUS LOIN DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

CM : Nous sommes convaincus que Réseau ECO HABITAT doit **continuer d'essayer** son modèle car celui-ci fonctionne mais **demande beaucoup de temps et une forte volonté**. De nombreuses associations gagneraient à s'inspirer de son approche. **La création du fonds de dotation permettra de sécuriser les financements** et les avances nécessaires pour accompagner davantage de propriétaires.

Réseau ECO HABITAT est un projet formidable car il est **concret, visible** et profondément **altruiste**. Toute l'équipe est disponible, à l'écoute et animée par l'envie d'accompagner ces personnes.

Je les remercie d'agir pour toutes celles et ceux qui restent trop souvent invisibles.



Animer, transmettre, essaïmer : l'humain comme boussole de notre action sur les territoires

Le changement d'échelle ambitionné par Réseau ECO HABITAT repose sur son expertise unique : **un accompagnement social, technique, financier et profondément humain**. Forte de son ancrage territorial et de ses réseaux partenaires, la structure déploie sa méthode pour assurer partout un accompagnement digne, **certifié par le savoir-faire Réseau ECO HABITAT**.

UNE EXPERTISE RECONNUE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Afin d'atteindre 100 chantiers par an dans les Hauts-de-France, Réseau ECO HABITAT a engagé **un programme de consolidation de son écosystème** sur son territoire historique. « Réseau ECO HABITAT est de plus en plus reconnu en Hauts-de-France pour son expertise et la qualité de son travail. Cela facilite les relations avec les communes pour étendre notre action » explique Lydie Ryckelynck, chargée de développement et des partenariats.

De plus en plus de collectivités contactent directement Réseau ECO HABITAT pour accompagner les familles comme dans le département du Pas-de-Calais où un partenariat est déjà en cours.

Pour permettre une véritable évolution des pratiques sur ces territoires, l'association souhaite **convaincre les collectivités d'agir sur des travaux d'ampleur** et d'éviter les "mono-gestes" qui produisent peu d'impacts significatifs sur les habitations. « Il est crucial d'expliquer l'importance de la rénovation globale pour les populations les plus précarisées. Les travaux d'ampleur ont des conséquences majeures et durables sur la santé et la vie des familles » précise Lydie Ryckelynck.



© Edouard Monfrais-Albertini

LES RÉSEAUX DE PARTENAIRES : SOCLE STRATÉGIQUE DES ACCOMPAGNEMENTS ET DE L'ESSAIMAGE

Ce travail de réseau permet « d'identifier les freins et les opportunités pour transférer le modèle dans les autres régions, indique Lydie Ryckelynck. L'année 2025 est une année charnière, marquée par la création d'un nouveau modèle économique avec le fonds de dotation. Il est essentiel d'embarquer nos partenaires historiques dans cette nouvelle dynamique ».

Les partenaires constituent en effet **le socle stratégique du changement d'échelle** de Réseau ECO HABITAT. Ils permettent notamment **la structuration de réseaux de tiers de confiance**, maillons essentiels à l'identification et à l'accompagnement des familles.

« La cheville ouvrière de notre accompagnement social, technique et financier repose sur les tiers de confiance ». Essaïmer la méthode sur d'autres territoires implique donc de développer de nouveaux réseaux avec un objectif clair : **garantir un accompagnement digne pour toutes les familles** :

« Les tiers de confiance ont un impact direct sur les familles. Ce sont des bénévoles, ce n'est pas pour autant qu'il faut faire n'importe quoi. Il est essentiel d'harmoniser la façon d'accompagner les familles quel que soit le tiers de confiance ».

La formation

essaimer l'expertise Réseau ECO HABITAT

Pour diffuser et harmoniser les pratiques, Réseau ECO HABITAT propose depuis 2024 **différents modules de formation** dans le cadre du collectif Stop à l'Exclusion Énergétique et auprès d'opérateurs territoriaux. Ce dispositif est centré **sur l'expérience des bénéficiaires** et inclut le travail des acteurs clés de la réussite du déploiement des projets : **le partage de valeurs et l'adaptation à chaque territoire.**

1 FAMILLE = 1 SITUATION

Aurélie Brunin, chargée de formation chez Réseau ECO HABITAT explique comment sont transmises les pratiques d'accompagnement :

« Nos formations sont fondées sur les récits de vie. On parle plus de récits de vie que de dossiers pour que les opérateurs se confrontent à la réalité des familles. Certains se rendent compte qu'ils ne sont pas prêts. Il y a souvent un petit temps de désillusion ».

Même après plusieurs mois de formation, « les apprenants restent marqués par les spécificités de notre public et de notre accompagnement qui met l'humain au cœur du projet de rénovation. Preuve que la formation, au-delà de l'objectif de montée en compétences des apprenants, est un bon outil d'essaimage ».

Cette approche humaine est complétée par une formation technique portant sur la création des diagnostics sociaux, le montage des dossiers financiers, l'utilisation des grilles d'évaluation et l'identification des tiers de confiance sur leur territoire. « Si on arrive à bien communiquer notre méthode centrée sur le respect des personnes, on sait que la famille sera accompagnée avec dignité ».

Pour 2026, Réseau ECO HABITAT veut ainsi : Étendre

L'offre de formation auprès d'acteurs variés comme des départements qui ont à cœur de développer ce type d'accompagnement pour leurs habitants.

Identifier

Des porteurs de projets éventuels dans le cadre des modules de formation Stop à l'Exclusion énergétique.

Continuer

À développer et à diffuser la méthode Réseau ECO HABITAT au travers de la formation.

UNE MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT EN DÉPLOIEMENT ADAPTÉE AUX TERRITOIRES

En octobre 2025, **une nouvelle formation** de 3 jours sur l'accompagnement renforcé des familles a été conçue et animée par Réseau ECO HABITAT auprès du CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) situé dans le département des Deux-Sèvres.

L'objectif : traiter l'ensemble des chaînons de l'accompagnement jusqu'à la création des réseaux de partenaires.

A terme, **les apprenants pourraient devenir des porteurs de projets à part entière** et utiliser l'expertise de Réseau ECO HABITAT dans d'autres territoires.

« C'est aussi un moyen d'accéder à un public auquel on n'aurait pas accès sans la formation . Mais nous les mettons en garde. Sur ce type de métier et d'accompagnement, la base c'est de ne pas agir seul. C'est pluridisciplinaire et plusieurs acteurs agissent de manière complémentaire » ajoute Aurélie Brunin.



©Edouard Monfrais-Albertini

REVUE DE PRESSE

TF1 INFO

« RETOUR DU FROID : À QUELLES AIDES AVEZ-VOUS DROIT POUR MIEUX ADAPTER VOTRE LOGEMENT ? »

Réseau ECO HABITAT a été citée pour son rôle d'accompagnement des familles les plus modestes confrontées à la précarité énergétique et à l'habitat dégradé. Il met en lumière l'importance d'un accompagnement humain pour aider les familles à mobiliser les aides et à engager des travaux qui améliorent durablement leurs conditions de vie.

« C'est le jour et la nuit. Aujourd'hui je suis content de vivre ici. Ça me donne le moral. Si j'avais vécu un hiver de plus dans ces conditions, je ne sais pas si j'aurais tenu ».
- Jérôme



Stéphanie



Stéphanie et Camille Deguy

franceinfo:

« PASSOIRES THERMIQUES : FROID, HUMIDITÉ, FACTURES... LES SUBVENTIONS QUI CHANGENT TOUT »

Présenté au 20h de France 2, ce reportage met en lumière le quotidien de Stéphanie, habitante d'une maison insalubre près de Compiègne et accompagnée par Réseau ECO HABITAT en présence d'Alain du Secours Catholique Caritas France. Cet article insiste sur les difficultés rencontrées par les ménages vivant dans des logements mal isolés : froid, humidité et factures d'énergie élevées et présente les dispositifs d'aide existants.

l'Humanité

« “MA FILLE NE VIENT PLUS PARCE QUE L'HUMIDITÉ LA REND MALADE” : UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE QUI RÉPARE AUSSI SES OCCUPANTS »

Cet article souligne comment un projet de rénovation énergétique porté par Réseau ECO HABITAT transforme le quotidien des habitants, en améliorant le confort du logement et le bien-être des occupants.

« Pour des personnes en précarité financière, sociale, administrative, numérique, souvent isolées, monter un dossier de demande de subvention est quasi impossible : il faut avoir un ordinateur, une connexion, mais aussi savoir ce qu'est un revenu fiscal de référence, avoir réalisé des devis et les comprendre... ».
- Franck Billeau, délégué général de Réseau ECO HABITAT



Réseau ECO HABITAT a été mis à l'honneur sur RTL, à travers le témoignage de Jeanne, une dame retraitée accompagnée dans la rénovation et l'adaptation de son logement à Attichy. Ce reportage illustre concrètement l'impact de l'action de l'association auprès des propriétaires occupants très modestes, et montre comment ses interventions transforment durablement le quotidien et la santé des familles.



Jeanne. ©Sébastien Godefroy

Europe 1

« DÉPENSES SOCIALES : MAPRIMRENOV', MAPRIMADAPT'... CES AIDES FINANCÉES PAR LE CONTRIBUABLE POUR RÉNOVER LES LOGEMENTS DES PLUS PRÉCAIRES »

Réseau ECO HABITAT et son directeur Franck Billeau sont mis en avant pour présenter les différentes aides existantes pour lutter contre la précarité énergétique des logements, notamment les dispositifs de rénovation énergétique portés par l'Agence nationale de l'habitat.



Jérôme. ©Sébastien Godefroy



DÉCOUVREZ LES TÉMOIGNAGES DE STÉPHANIE ET JÉRÔME ACCOMPAGNÉS PAR RÉSEAU ECO HABITAT :

Dans le reportage, Jérôme explique que la rénovation de son logement a transformé son quotidien, en améliorant nettement le confort thermique et en réduisant ses dépenses énergétiques. Claude, de son côté, insiste sur l'importance d'un suivi humain et technique pour rassurer les ménages. Tous deux montrent que la réussite d'une rénovation repose autant sur l'accompagnement que sur les aides financières.



« A HAUBOURDIN, LA FAMILLE LALOUT A PU BÉNÉFICIER DES DISPOSITIFS DE L'ANAH POUR SORTIR LEUR LOGEMENT DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE L'INSALUBRITÉ. »

Camille Deguy, Coordinatrice sociale et financière chez Réseau ECO HABITAT témoigne de l'accompagnement de la famille Lalout lors du parcours de rénovation. 3 dispositifs d'aides de l'Anah ont été sollicités : L'adaptation à la perte d'autonomie, la sortie de précarité énergétique et la sortie d'insalubrité.

NOTRE ÉQUIPE

Association Réseau ÉCO HABITAT



Franck Billeau
Délégué
général



Sandrine Calibre
Assistante
de direction



Sylvain Gladieux
Directeur
général



Maxime André
Chargé de formation
Expert technique



Margaux Landreau
Chargée d'animation
de réseau

SAS REH



Lydie Ryckelynck
Chargée
de partenariat



Aurélie Brunin
Chargée
de formation



Christopher Péron
Directeur
général



Mathilde Adamczak
Cheffe
de projet



Camille Deguy
Cheffe
de projet



Gilles Keirel
Coordinateur
technique



Emilie Coulon
Coordinatrice
technique



Amélie Merlot
Coordinatrice sociale et
financière

Amis et alliance



Partenaires de coeur



Partenaires institutionnels et financiers



Cofinancé par
l'Union européenne

2025

Rapport d'activité



1 place de la Gare
60280 Clairoix
Tél. : 03 44 93 05 03

